



# MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : [info@cantonderoxton.qc.ca](mailto:info@cantonderoxton.qc.ca)

## AVIS PUBLIC

**PRENEZ AVIS**, qu'afin de se conformer au projet de loi 155 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec) un projet de règlement modifiant le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* a été déposé lors de l'assemblée régulière tenue le 6 août 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le code d'éthique des employés municipaux est modifié afin d'établir des règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi.

L'ajout étant le suivant :

### ARTICLE 3 : RÈGLES D'APRÈS-MANDAT

L'article 5 du règlement 309-2016 est modifié par l'ajout de l'alinéa 5.8 :

#### 5.8 Règles d'après-mandat

Dans les douze mois qui suivent la fin de son emploi, il est interdit aux personnes suivantes :

1. Le directeur général et son adjoint;
2. Le secrétaire-trésorier et son adjoint;
3. Le trésorier et son adjoint;
4. Le greffier et son adjoint;

D'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou tout autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité.

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 10 septembre 2018 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 216 rang Ste-Geneviève à Roxton Falls.

Le projet de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est disponible aux bureaux de la municipalité situés au 216 rang Ste-Geneviève. à Roxton Falls, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à Roxton Falls le 23 août 2018.

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière